

rechute d'accident de travail

Par **cat15**, le **02/12/2008** à **16:02**

bonjour

j'ai eu un accident de travail en février 2002, mon médecin de famille à rempli le formulaire avec la mention guérie avec risque de rechute. Au jour d'aujourd'hui j'ai des morceaux de verres relatifs à mon accident qui ressortent hors entre temps j'ai changé d'emploi et je voudrais rouvrir mon dossier d'accident de travail sans que cela m'empêche de continuer à travailler dans mon emploi actuel est ce que cela est possible????

merci